

crites sur leurs bannières ou leurs boucliers. On peut consulter à ce sujet les ouvrages du père Menestrier. Le savant jésuite s'appuie toujours, non sur des théories écloses de son imagination, mais sur des faits ou sur des textes décisifs. Ainsi Lyon, sous le domination romaine, avait déjà un lion pour emblème, ainsi que l'atteste la médaille de Marc-Antoine, citée par M. Monfalcon. Pourquoi ce lion, alors que le nom de la ville était *Lugdunum*? C'est ce qu'il serait impossible d'apprendre aux lecteurs d'une manière certaine.

Mais si par *armoiries* on entend ces images héréditaires empruntées aux tournois et aux souvenirs des croisades, et ces couleurs dont les noms ont une étymologie orientale, on est forcé de convenir que ce serait un enfantillage que d'en chercher quelques traces avant la fin du XI^e siècle; et encore ne furent-elles d'un usage général et soumises à des règles précises que longtemps après. Les figures le plus souvent employées trouvent leurs explications naturelles dans les faits et les mœurs de cette époque. On sait que les croix furent adoptées par les seigneurs qui allèrent aux croisades, que les chevrons étaient des pièces de tournois, les besants une monnaie orientale, et que les merlettes, oiseaux fabuleux sans becs ni pattes, rappelaient les voyages d'outre-mer. Beaucoup d'autres pièces plus modernes sont en rapport avec les jeux d'esprit symboliques des XV^e et XVI^e siècles. Quant aux animaux et aux tours, quant aux fleurs de lis qui existaient comme emblèmes, dès les temps les plus reculés (voir l'excellent ouvrage de M. Rey sur les couleurs et les insignes de la nation française), il est probable qu'un grand nombre de familles en prenant des armoiries reprirent les marques anciennes lorsqu'elles avaient déjà décoré leurs ancêtres.

Ajoutons, pour l'intelligence de la théorie des armoiries, passablement embrouillée aux yeux de beaucoup de gens, que les premiers qui en firent usage furent les seigneurs, les chefs, les personnages *sui juris*, qu'elles étaient et furent toujours le signe d'une condition libre ou l'emblème du commandement et du pouvoir, que dès lors ni les villes, ni les villages, ni les bourgeois ne purent en avoir avant que, par une marche inévitable,